

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE NOUVELLES 2025

22ème édition

- 1 Le concours de nouvelles organisé par L'Association Saint-B'ART est ouvert à tous les résidents habitant à Saint-Barthélemy âgés de plus de 18 ans. L'auteur pourra écrire et envoyer une seule nouvelle.
- 2 Chaque texte sera présenté sous pseudonyme et l'anonymat sera respecté jusqu'à la lecture du palmarès et la remise des prix lors de la Bourse aux Livres dimanche 4 mai 2025 dans le lieu qui sera communiqué dans les medias locaux et les réseaux sociaux.
- 3 L'auteur du texte ne devra pas être un écrivain professionnel et devra en être le véritable auteur. Le texte devra être inédit, non primé dans un autre concours et libre de droit.
- 4 Les contraintes suivantes devront être respectées :
 - La thématique est "Quelle mémoire!"
 - Le texte devra être dactylographié et ne pourra excéder 5 pages A4 de 25 lignes en corps 12 ou 11 Times New Roman, Arial, Calibri ou Candara avec interligne de 1.5.
- 5 Le texte devra être adressé en 2 exemplaires :
 - Un exemplaire numérique envoyé par courriel à leilanazzal@yahoo.fr avant le **4 avril 2025** à minuit heure locale
 - Un exemplaire sur feuille(s) A4 envoyé à l'association accompagné du bulletin d'inscription ci-dessous dûment rempli et signé, ainsi qu'une copie de justificatif de domicile (adresse de Saint-Barthélemy figurant sur un document d'identité, une facture, la carte électorale ou le justificatif de la Capitainerie) à l'adresse postale suivante et avant le 4 mars 2025, le cachet de la poste faisant foi. Les feuilles devront être numérotées.

NAZZAL Leïla

Association Saint-B'ART- Concours de nouvelles 2025

BP 345- Cedex 97096 Saint-Barthélemy

- 6 Le seul fait de concourir implique l'acceptation du présent règlement et la publication du texte publié dans le JOURNAL DE SAINT-BARTH et si l'une des clauses du règlement n'était pas respectée, le jury se verrait dans l'obligation d'éliminer l'envoi concerné.
- 7 Le jury, composé de 5 membres qui ne sont pas admis à concourir, se porte garant du bon déroulement du concours et l'Association Saint-B'ART se donne le droit d'annuler le concours sous réserve d'un nombre minimal de nouvelles.
- 8 Le lauréat du concours de nouvelles recevra un bon d'achat en librairie ou papeterie de 400 €, le deuxième prix un bon de 200 € et le troisième prix un bon de 100 €. Les bons d'achats ne pourront être remboursables ni être échangés contre leur valeur en argent. Joindre le bulletin d'inscription dans l'envoi postal.

BULLETIN DE PARTICIPATION AU CONCOURS DE NOUVELLES 2025 PAR ASSOCIATION SAINT-B'ART

Je soussigné(e) : (NOM, Prénom)

déclare sur l'honneur que le texte adressé dans le cadre du concours de nouvelles, dont la thématique est "Quelle mémoire!" est une œuvre originale, que j'en suis le véritable auteur et que je ne suis pas un écrivain professionnel.

Adresse postale :

Adresse email :

Téléphone :

Reconnais être l'auteur(e) de la nouvelle originale appelée :

présenté(e) sous le pseudonyme :

Date:

Signature: